

Sociétés

Documents demandés

- :En cas de mise à jour des associés ou actionnaires en vertu de succession veuillez ajouter
- Copie originale du pv enregistré à la recette des finances
- Liste mise à jour des associés/actionnaires avec leurs copies de pièces d'identités
- Déclaration du bénéficiaire effectif
- **:En cas de mise à jour des associés ou actionnaires en vertu de succession veuillez ajouter**
- Copie d'extrait de décès
- Copie de l'acte de notoriété

Délais

- 30 jours à partir de la date du pv

Redevances à acquitter

Vingt dinars (20 TND)

Observations

- Toute immatriculation, modification, radiation, insertion de données, ou dépôt de documents, y compris les états financiers après les délais légaux entraînent le paiement, au centre, de pénalités de retard fixées à la moitié du montant
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires